Image not found or type unknown

Harcelement sur messagerie de tchat

Par **Momo2015**, le **15/03/2016** à **14:27**

Bonjour,

J'etais inscrit sur un site de rencontre et une femme m'a communiqué son numero il y a quelques mois, hier j'ai installé IMO (appli de tchat et d'appel gratuit via internet) et j'ai trouvé le contact de cette femme du coup on a eu un petite discussion de 10 lignes, elle m'a dit qu'elle est en couple et m'a demandé de ne plus lui parler, et elle a nié le fait qu'on a discuté avant et apres elle m'dit "je te passe mon mari" apres moi j'ai insisté en demandant pourquoi elle a quitté le site de rencontre mais elle m'a dit "demain mon mari va porter plainte" du coup jai dit "désolé je me suis trompé du contact" et je l'ai supprimé et bloqué et supprimé mon compte de IMO (du coup l'historique de tchat a été effacé chez nous deux).

Vraiment est-ce que je risque quelque chose sachant que je l'ai pas insulté du tout et que j'ai cessé tout contact avec elle?

Merci de vos réponses

Par **Visiteur**, le **15/03/2016** à **16:46**

Bonjour,
et vous pensez qu'il peut porter plainte pour quoi ? quel motif ? Vous avez eu son mari ? je pense que non ! Il n'est même certainement pas au courant ! elle n'est même probablement pas mariée !!

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés